



LA LETTRE

DE LA SOCIÉTÉ

D'ETHNOZOOTECHE

Patrimoines et savoirs en élevage

.....Juin 2019

De deux aspects de l'anthropomorphisation des animaux

Le jeudi 6 juin dernier à l'Institut du Monde Arabe, à Paris, la Société d'Ethnozootechnie a organisé sa journée d'étude du printemps 2019 sur un sujet plus « exotique » qu'à l'habitude : « Histoire et actualité des Camélidés de l'Ancien monde ». Cette journée s'est prolongée, dans le cadre des traditionnels « Jeudis de l'IMA », par la projection du magnifique film *Les vaisseaux du désert* de François Brey et Patrice Desenne.

Au cours du débat qui a suivi, une personne de l'assistance est intervenue pour exprimer son inquiétude et sa désapprobation d'une évolution éventuelle de l'élevage des chamelles laitières vers un modèle proche de celui de la ferme dite « des mille vaches », modèle qu'elle opposait à la condition, la meilleure à ses yeux, des animaux de compagnie.

Dans une réponse solidement argumentée et documentée, le vétérinaire et zootechnicien « camélologue » Bernard Faye a expliqué à cette dame compatissante que le mode d'élevage des chamelles laitières dont elle venait de voir des images n'a rien de l'enfer qu'elle imaginait : les chamelles y sont confortablement logées, suffisamment et régulièrement alimentées et parfaitement traitées et soignées. Il a insisté sur le fait que ce mode d'élevage est infiniment plus clément pour les animaux que celui, traditionnel, pratiqué par les tribus chamelières dans les déserts d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient où, sous des apparences de grande liberté sur de vastes étendues, les animaux se trouvent en réalité exposés à des températures extrêmes, avec de forts écarts entre le jour et la nuit, à la faim sur des pâturages pauvres et aléatoires, à la soif entre des abreuvements à des puits souvent espacés les uns des autres par plusieurs journées de marche, etc.

Si le sujet n'avait pas été les seuls camélidés, j'aurais volontiers ajouté que l'opinion, si répandue aujourd'hui, selon laquelle le statut d'animal de compagnie représenterait le summum du « bien-être animal » (si tant est qu'un animal puisse un jour nous expliquer en quoi consiste son bien-être) tient plus du fantasme que du constat rigoureusement établi. L'observation courante incite au contraire à penser que les animaux dits « de compagnie » (à ne pas confondre avec les « animaux domestiques », comme on le voit faire de plus en plus souvent, en particulier dans la presse généraliste) comptent parmi les animaux les moins bien traités, entièrement dépendants qu'ils sont des manies et des lubies de leurs maîtres. Ainsi, par exemple, c'est bien « mal traiter » et donc « maltraiter » un chat ou un chien que de le prendre pour ce qu'il n'est pas, par exemple pour un substitut d'enfant ou de compagnon.

Pourquoi voit-on si souvent idéaliser ces deux situations opposées : celle de l'animal en élevage extensif et celle de l'animal de compagnie ? C'est parce que nos contemporains, en majorité des citadins, depuis longtemps coupés de leurs racines paysannes et de la culture animalière correspondante, ne savent plus penser la condition des animaux autrement qu'en s'imaginant à leur place, « libres » dans le premier cas, cajolés et surprotégés dans le second.

Cette incapacité croissante à voir et à penser les différences est encore accentuée, d'un côté par les anti-spécistes, qui, par idéal éthique et au mépris des réalités les plus évidentes, refusent les différences de traitement entre les espèces, d'un autre côté par une certaine éthologie qui s'évertue, non sans excès et ambiguïtés, à découvrir chez les animaux des facultés qu'en toute rigueur on considère comme propres aux humains. Le moins que l'on puisse dire, pour conclure, est que, ce faisant, les uns et les autres ne rendent service, ni aux animaux, ni aux humains, car le respect des êtres vivants passe d'abord par le respect de leurs différences.

12 JUIN 1996 – 7 JUIN 2019 : 23 ANS DE PRÉSIDENTENCE !

Un mot de Bernard DENIS

Il est couramment admis que le président d'une association ne doit pas s'éterniser dans ses fonctions, le renouvellement des personnes facilitant les évolutions qui, nécessaires ou non, doivent de toutes manières survenir un jour. J'avais annoncé dès 2010 qu'il faudrait songer à mon remplacement, je l'ai répété en 2013 et je me suis fait plus insistant en 2016. La chance d'avoir trouvé un successeur potentiel -je dis "la chance" car en général les candidats ne se pressent pas au portillon -a enclenché le mouvement et j'ai donc cédé la place le 7 juin dernier.

Je n'ai cessé de répéter depuis plus d'un an que je n'avais aucune autre raison que ces "23 ans" pour partir. A chaque assemblée générale, le bref rapport moral se résumait à un témoignage de satisfaction relatif au bon fonctionnement de la SEZ et à l'excellente ambiance qui y règne. Je tiens à réitérer ici tous mes sincères remerciements et ma reconnaissance à la petite équipe de collaborateurs (le bureau mais pas seulement) qui fait le gros du travail et sans laquelle tout ne se serait peut-être pas aussi bien passé. On me permettra de ne pas citer les noms, parmi lesquels je n'oublie pas les anciens collaborateurs, dont certains ne sont plus de ce monde. L'équipe actuelle reste en place et je rejoins, moi aussi le conseil d'administration : le nouveau président peut compter sur nous.

Il ne m'appartient pas vraiment de tirer un bilan de ces 23 années de présidence mais je m'autorise tout de même à livrer quelques impressions. D'abord, je me suis résolument maintenu dans la continuité de ce qu'avaient engagé M. et Mme Laurans : je ne crois pas qu'ils se sentiraient dépaysés aujourd'hui. Leur "bébé" ayant démarré sur de bonnes bases, il a pu poursuivre son itinéraire sans aucune rupture ou crise. Grâce aux économies substantielles qu'ils avaient faites, la SEZ a pu vivre au-dessus de ses moyens, c'est-à-dire sans guère augmenter la cotisation et en "puisant dans les caisses" en cas de besoin pendant l'essentiel de mon mandat. Pendant toute cette période, la SEZ a beaucoup publié, sous la forme d'abord de numéros volumineux, avec l'édition ensuite de "hors-série". Les nombreux articles "Varia" qui nous parvenaient ont permis de grossir les numéros thématiques et, lorsqu'ils étaient abondants, de composer par eux-mêmes des numéros normaux. La situation a un peu changé aujourd'hui. La collection de la revue "Ethnozootechnie" fait la fierté de la SEZ. Elle est présente dans un grand nombre de bibliothèques et disponible sur Internet. La Société d'Ethnozootechnie peut également s'enorgueillir de son site, qui est régulièrement actualisé, et de la Lettre trimestrielle d'informations, qui lui est intimement liée. Celle-ci a pris de l'importance et elle est devenue aujourd'hui l'"autre" publication de la SEZ.

Si nos thèmes d'intérêt concernent avant tout la France, nous sommes également ouverts vers l'extérieur, comme l'ont montré certaines de nos journées, la diversité des intervenants et également quatre voyages d'étude. Nous comptons par ailleurs des adhérents dans d'autres pays que le nôtre.

J'ai tenté d'inciter à la constitution de groupes spécialisés mais ils ne fonctionnent qu'en demi-teinte, avec la remarquable exception du Groupe d'Ethnozootechnie Caprine (GEC), qui est particulièrement dynamique et contribue efficacement à nos publications. Je souhaitais également qu'il se passe quelque chose dans les régions, peut-être tout simplement sous la forme d'une rencontre conviviale annuelle comprenant une ou deux visites de terrain : suite n'a été donnée que dans l'Ouest mais la preuve est faite de la faisabilité et de l'intérêt d'une telle rencontre régionale.

Bien qu'il ne concerne qu'un nombre limité de sociétaires, je ne peux manquer d'évoquer le voyage d'étude annuel, qui se déroule sans aucune interruption depuis 1975. C'est moi qui, jeune enseignant à l'École vétérinaire d'Alfort et adhérent en avais lancé l'idée et organisé le premier. Je pense que j'avais alors été "repéré" par M. Laurans et qu'il a eu rapidement des idées me concernant dans un futur lointain à la SEZ... Personnellement, je n'avais pas de successeur en tête jusqu'à ce que, un peu par hasard, j'aie évoqué la question avec Etienne Verrier lors de l'AG 2016 et appris qu'il serait peut-être intéressé. Je suis particulièrement heureux qu'il ait concrétisé et souhaité se porter candidat à ma succession. Ayant "l'esprit ethnozootechnique" et soucieux de faire vivre l'interdisciplinarité, nul doute que la SEZ va poursuivre son chemin dans la même direction, sans s'interdire bien entendu d'opportunes évolutions.

La Société d'ethnozootechnie fait partie maintenant "du paysage". Elle a été la première en France à militer pour la sauvegarde des races locales au moment où le risque était grand d'en voir disparaître : ce faisant, et

alors que l'expression n'avait pas encore été inventée, elle a joué un rôle de lanceur d'alerte sur le sujet. Elle a toujours prôné le respect des traditions paysannes de nos régions et la diversité des systèmes d'agriculture et d'élevage. Elle a toujours témoigné de son intérêt pour les sciences humaines et sociales. Elle était donc, d'une certaine manière, un peu "en avance", son président fondateur, M. Laurans, ayant su anticiper l'évolution. C'est donc avec "Le coeur à l'EZ", pour reprendre le titre de l'hymne de notre chère société, chanté à chaque voyage, que je souhaite un brillant avenir à la Société d'Ethnozootechnie.

Les membres de la Société d'Ethnozootechnie remercient Bernard Denis pour son investissement et le travail accompli au cours de ses vingt-trois années de présidence. Ils félicitent Etienne Verrier pour son élection.

I – Actualités SEZ

Journée d'étude : Histoire et actualités des camélidés de l'Ancien monde : elle a eu lieu le 6 juin à l'Institut du Monde Arabe à Paris. Les contributions présentées seront publiées dans le n°106 de la revue *Ethnozootechnie*

L'assemblée générale statutaire a eu lieu le lendemain 7 juin à l'ENVA. Voir compte rendu ci-joint.

Journée GEC et SEZ 2019 : 20 juillet 2019 : Elle a lieu le 20 Juillet 2019 à SAOU près de CREST (Drome) à l'occasion de la fête de la Chèvre. Programme et inscription en ligne sur le site internet de la SEZ. Cette journée GEC-SEZ 2019 du 20 juillet constitue « la journée d'automne » de la Société d'Ethnozootechnie, en effet la journée d'étude « De l'animal sauvage au nouvel animal de compagnie » initialement prévue à l'automne 2019, est reportée au printemps 2020.

In memoriam : Nous avons appris le décès le 17 avril 2019 de Michèle Salmona, professeur émérite à l'université Paris-X et membre du Centre d'anthropologie économique et sociale. Depuis 1960, elle avait consacré ses recherches à la condition des paysans et des artisans en France : leur qualification professionnelle, leur formation, la transmission de leurs savoirs et de leurs modes de vie, mais aussi leur souffrance et à la tendance au suicide en milieu paysan.

2 – MANIFESTATIONS

Juillet 2019

Colloque Bien-être animal : des valeurs à partager : 1-2 juillet 2019

Colloque organisé par le RMT Bien-être animal à Strasbourg.

Contact : Luc MIRABITO, Idele 01 40 04 52 35 colloque.rmtbea@idele.fr UMT RMT Bien Etre Animal

Séminaire : Regards croisés sur le travail en agriculture : 4 juillet 2019

Pour répondre aux enjeux des conditions d'un travail agricole durable, l'Inra et les partenaires du RMT Travail organisent un séminaire à Paris qui rassemblera des intervenants de la recherche et de l'enseignement supérieur. Lieu AgroParisTech, 16, rue Claude Bernard 75005. <https://seminaire.inra.fr/travailenagriculture>

Mondial de tonte de moutons : 4-7 juillet 2019

Lieu : le Dorat (Haute Vienne) www.mondialdetonte-france2019.com

Colloque La relation Homme-Animal au XXI^e siècle : Quelles pratiques de formation ? Pour quelle éthique de production ? : 8-10 juillet 2019

Lieu : Institut d'éducation à l'agro-environnement de Florac (Lozère).

Comment l'évolution des regards que nous portons sur l'animal révolutionne-t-elle nos pratiques professionnelles ? Comment alors adapter nos formations et nos pédagogies ? Nous vous invitons à venir répondre à ces questions. <https://www.colloque-supagroflorac.fr/relation-homme-animal>

Septembre :

SPACE : 10-13 septembre 2019

C'est à Rennes se tient l'édition 2019 du Space, deuxième salon mondial pour l'ensemble des filières d'élevage. www.space.fr

1^{er} Salon international du dromadaire et des camélidés : 14-16 septembre 2019

Il est organisé par la fédération française des chameaux de Bactriane et des dromadaires et l'association française lamas et alpagas. Lieu Janvry (Essonne). www.janvry.fr www.ffcamels.com

Octobre :

Sommet de l'Élevage 2-4 octobre 2019

Le salon européen des professionnels de l'élevage a lieu à la Grande Halle d'Auvergne à Clermont-Ferrand. www.sommet-elevage.fr

Appel à communications

Colloque « Les animaux en ethnographie : Quelles méthodes d'enquête ? Quelles postures éthiques ? »

Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, 21 et 22 novembre 2019.

Appel à communication en ligne sur le site de la SEZ.

3 – PUBLICATIONS ET TRAVAUX DE NOS SOCIÉTAIRES

A propos de la controverse sur le bien-être animal : Bernard DENIS, in « A la Une » Le Mensuel de l'Académie d'Agriculture de France, n° 45, juin 2019.

Du cheval du travail paysan et de sa place dans les musées : Georges CARANTINO, in Agrimuse AFMA, n°17, janvier-février 2019, pages 4-9.

Le Conservatoire régional des races d'Aquitaine et le Conservatoire des ressources génétiques du Centre-Ouest-Atlantique viennent de publier un ouvrage collectif "**Races en héritage ; la biodiversité domestique dans l'élevage en Nouvelle-Aquitaine**". Pas moins de 60 races locales, de 14 espèces différentes, y sont décrites. Deux préfaces ont été rédigées, une par Bernard Denis, et une par Xavier Rognon et Etienne Verrier. Un ouvrage de 255 pages, très richement illustré, au tarif de 30 €. Renseignements : www.racesaquitaine.fr et www.cregene.org

Nous avons reçu :

Centrale Canine magazine

n°198, mars-avril 2019, à noter au sommaire :

Dossier du mois : Le Spitz allemand, par Jacques COLY, partie 1, pages 15-19,

Les Briquets, aperçu historique par Sophie LICARI. Pages 40-43,

n°199, mai-juin 2019 : à noter au sommaire :

Le Spitz allemand, 2° partie, Jacques COLY, pages 21-24,

Histoire du Briquet de Provence, Sophie LICARI, pages 39-43.

Maison de la Transhumance : Lettre d'information n°15, juin 2019, à noter au sommaire :

. Editorial : L'élevage, à contre-courant du sens de l'histoire ? par Jocelyne PORCHER,

. Le classement de la transhumance au patrimoine immatériel de l'UNESCO en débat.

www.transhumance.org

FERME, n° 83, version spéciale NET

Lien : <http://association-ferme.org/2019/04/journal-des-races-menacees-5-special-orphelines.html>

La Houlette- Le Journal des Alpes n°38 : Ce numéro présente les actualités de l'été à la Maison du Berger, à noter le Festival des alpages du 21 au 26 juillet 2019. www.maisonduberger.com

Le Souffle de La Neira : n°68, avril 2019 ; Au sommaire notamment : Suite des dossiers «Noirs» année 1996 et de la biographie des ministres de l'agriculture sous la 5^{ème} République (Jean Glavany), et un document sur la brebis noire d'Ouessant. Revue en ligne sur le site: www.brebis-noire-velay.org

L'Âne Bleu, n°107, avril 2019 ; Ce numéro traite de l'actualité de l'Association nationale des amis de l'âne et apporte des conseils sur le logement et l'alimentation de l'âne.

4 - BIBLIOGRAPHIES ET AUTRES SOURCES D'INFORMATION (FILMS - INTERNET)

Ouvrages :

Recherche agronomique et politique agricole, Jacques Poly, un stratège : Egizio VALCESCHINE, Odile MAEGHT-BOURNAY, Pierre CORNU, Ed Quae, mai 2019, 168 pages, 29 euros. Cet ouvrage, fondé sur la confrontation des souvenirs d'acteurs de l'époque et des travaux des historiens, est une exploration de sa trajectoire hors norme.

Les beurres d'Isigny : aux origines d'une Normandie laitière : XVIIe-XIXe siècles : Fabrice PONCET, Presses universitaires François-Rabelais, mars 2019, 384 pages, 24 euros. L'histoire de la spécialisation agricole en Normandie et une réflexion sur les origines de l'industrie agro-alimentaire française.

FLORE PASTORALE Provence-Alpes-Côte d'Azur : coédition CERPAM-Cardère, avril 2019, 300 pages, 25 euros. Elle rassemble 113 plantes importantes à connaître pour le berger, l'éleveur pastoral, le conseiller en pastoralisme.

Comprendre la biodiversité : vrais problèmes et idées fausses : Alain PAVE, Seuil, 2019. Une analyse critique des idées en vogue sur la biodiversité et les menaces qui pèsent sur le vivant. Avec des exemples concrets, le biologiste explique les dangers encourus par le règne animal, présentant la complexité des mécanismes évolutifs.

De la protection de la nature au pilotage de la biodiversité : Patrick BLANDIN, 2^e édition Quae, mai 2019, 124 pages 12,50 euros. L'auteur analyse l'évolution des idées depuis le début du XX^e siècle, où l'on se préoccupait de protéger la nature, jusqu'à nos jours, où il est question de gérer la biodiversité.

Abattre ou vacciner – la France et le Royaume Uni en lutte contre la tuberculose et la fièvre aphteuse (1900 – 1960) : Delphine BERDAN, EHESS 2018, 26 euros, 339 pages. Ce livre traite de la construction des normes de contrôle des maladies animales dans ces deux pays depuis la fin du XIX^e siècle.

Appel à financement pour la réédition du livre de François JUSTON « Quand la corne arrachait tout », Elvire Caspar communique cet appel au sujet de la création d'une association autour de l'oeuvre de François Juston son grand-père et la réédition de son ouvrage. Appel en ligne sur site internet de la SEZ.

Magazines, dossiers de presse

Chèvre :

Dehors pour le bien-être des chèvres : Après un an de concertation avec des associations prônant le bien-être des animaux de ferme, l'interprofession caprine appelle à faire progressivement ressortir les chèvres. Attendons quand même de voir les résultats des programmes de recherche et développement pour pouvoir objectiver cet état de bien-être pour des chèvres dehors ou dedans mais avec des bâtiments aménagés. in Edito NL Réussir La chèvre 17 mars 2019.

L'histoire des races caprines retracée par leurs gènes : L'analyse des génomes des chèvres françaises et étrangères permet de suivre l'évolution des races. In La chèvre n°351, mars-avril 2019, page 36.

Des liens pour accéder aux documents suivants :

Projet européen sur les races locales porcines et leurs systèmes de production (projet européen Treasure) : 20 races locales porcines européennes étudiées dans leurs systèmes de production spécifiques.

<https://www.ifip.asso.fr/fr/content/races-locales-porcines-et-leurs-syst%C3%A8mes-de-production-r%C3%A9sultats-du-projet-europ%C3%A9en-treasure>

Un ouvrage synthétise la littérature disponible sur ces races: <https://www.intechopen.com/books/european-local-pig-breeds-diversity-and-performance-a-study-of-project-treasure>

La contestation animaliste radicale : Eddy FOUGIER, Edition Fondation pour l'innovation politique, janvier 2019, 35 pages. L'auteur, expert consultant spécialiste des mouvements contestataires, retrace l'histoire de cette contestation radicale. www.fondapol.org/etude/la-contestation-animaliste-radicale
Sur le même sujet : **Condition animale : les antispécistes vont-ils trop loin ?** Enquête de Catherine VINCENT, Le Monde.fr, édition abonnés, 29 mars 2019.

La viande cellulaire va-t-elle révolutionner nos assiettes ? : Des start-up de la Silicon Valley, d'Europe ou d'Israël, savent désormais produire de la viande issue de cellules-souches. Mathilde GERARD, in le Monde, Planète Agriculture & Alimentation, 22 mars 2019.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/03/22/les-promesses-et-les-risques-de-la-viande-cellulaire_5439537_3244.html

Sur le même sujet : **La viande de culture est un poison alimentaire, social, écologique et intellectuel.** Tribune de Jocelyne PORCHET, Le Monde, 22 mars 2019.

Ours et pastoralisme : Mesures d'accompagnement des éleveurs : Un rapport ministériel sur les mesures d'accompagnement des éleveurs des Pyrénées face à la prédation des ours :

<https://agriculture.gouv.fr/mesures-daccompagnement-des-eleveurs-confrontes-la-predation-de-lours-dans-les-pyrenees>

43 ours bruns ont été décomptés dans les Pyrénées en 2018, un nombre en baisse par rapport aux 46 de 2017 mais qui peut être sous-évalué, a annoncé lundi le ministère de la transition écologique. Le chiffre pourrait donc être corrigé ultérieurement. La population ursine a doublé en 6 ans. (dépêche AFP 01/04/2019)

IDELE-PREMIERE

Parmi les différents articles de la Lettre en ligne de l'Institut de l'Élevage : www.idele.fr, à noter :

Idele n°

609 du 15 mai 2019 : Revenu 2018 des exploitations d'élevage.

612 du 11 juin 2019 : A la Une : Marchés mondiaux Lait et Viande.

5 - NOUVELLES BREVES

Le mouflon de Corse : il ne figure plus sur la liste des gibiers chassables et fait désormais partie des mammifères protégés en France métropolitaine depuis un arrêté du 1^{er} mars 2019 (JO du 16/03/2019).

La pâture du blé à l'étude : Deux essais sur le pâturage des céréales par les brebis ont débuté le 21 février 2019 dans les exploitations de deux lycées agricoles. Le but est de mesurer l'effet de la pâture sur le rendement de céréales et le bien-être des animaux. L'enjeu est de nouer des partenariats gagnants-gagnants entre céréaliers et éleveurs, in La France Agricole n°3788, 1^{er} mars 2019, page 31.

Abattage des ânes au Kenya : L'association de défense des animaux Peta a appelé jeudi 16 mai le Kenya à rejoindre beaucoup d'autres pays africains en interdisant l'abattage des ânes dont les peaux sont exportées vers la Chine, le plus souvent illégalement, pour les besoins de la médecine traditionnelle.

L'ONG Peta a indiqué avoir mené une enquête sur les abattoirs kenyans montrant que les ânes y étaient cruellement battus, ou arrivaient morts après de longs voyages dans des camions. Si la peau d'âne n'a aucune valeur commerciale en Afrique, la gélatine qu'elle contient est très prisée des médecins traditionnels chinois pour traiter l'anémie et la ménopause. Principale consommatrice, la Chine a vu sa population d'ânes chuter fortement en une vingtaine d'années et s'est tournée vers l'Afrique pour satisfaire la demande.

En réponse, plusieurs pays africains ont interdit l'exportation de peaux d'ânes et fermé les abattoirs appartenant à des Chinois. Mais cela signifie aussi que le Kenya reçoit maintenant des milliers d'ânes transportés sur de longues distances depuis l'Éthiopie, l'Ouganda ou la Tanzanie.

En Afrique de l'Est, le nombre d'ânes est estimé à 2,4 millions. Au Kenya, entre les quatre abattoirs légaux et les contrebandiers, environ 2.000 sont tués chaque jour. A ce rythme, les ânes pourraient avoir disparu dans la région dans quatre ans. (dépêche AFP 16/05/2019).

Fièvre Porcine Africaine, vers une recomposition profonde des marchés mondiaux : La FPA qui s'étend sans cesse en Chine, menace maintenant l'Asie du Sud-Est. Elle entraîne un effondrement des cheptels et de la production porcine. L'épidémie devrait redessiner les flux mondiaux de protéines en entraînant un accroissement du déficit en protéines déjà considérable en Chine et en Asie du Sud-Est. Cette conjonction d'événements d'une rare ampleur va rebattre les cartes des marchés mondiaux des protéines animales et végétales. (lettre d'info IFIP juin 2019 www.ifip.asso.fr)

Peste porcine en Chine, flambée des cours mondiaux : Situation inédite sur le marché mondial des viandes, les ravages de l'épidémie de peste porcine africaine en Chine font fortement augmenter les cours du porc, une aubaine pour les éleveurs du monde entier en cette année chinoise du cochon. En France et en Allemagne, les cours du porc ont augmenté de 30 % depuis le début de l'année. En cause, les besoins

énormes de la Chine, qui produisait jusqu'à présent 55 millions de tonnes de viande porcine par an, soit 45 % du total mondial, et qui est aussi le premier consommateur mondial de cette viande. (dépêche AFP 20/05)

6 - DES DEPECHEES DU SITE AGRISALON A CONSULTER SUR : www.agrisalon.com

Changement climatique : La France doit faire plus pour s'adapter au changement climatique, selon un rapport sénatorial publié jeudi 16 mai, qui plaide pour que l'Etat et des collectivités territoriales s'engagent davantage. Dans leur rapport, les sénateurs émettent 18 propositions. Le rapport insiste sur l'importance de la gestion de l'eau et prône la mise en place d'un « plan national d'adaptation de l'agriculture ». (dépêche TNC du 22/05/2019).

Le prix du foncier en grandes cultures grimpe, celui des terres d'élevage baisse : À 5 990 €/ha en moyenne en 2018, le prix des terres est resté stable par rapport à 2017 (+ 0,1 %), après la baisse de 0,8 % enregistrée entre 2016 et 2017. Cette stabilité s'explique, selon la FNSafer, par la faiblesse persistante des revenus agricoles et des taux d'intérêts bas. Mais elle cache des disparités selon les productions et donc des régions : le prix moyen des surfaces agricoles consacrées aux grandes cultures a progressé de 1,8 % (7 540 €/ha en 2018), alors que celui des surfaces exploitées pour l'élevage bovin a baissé de 2 % (4 580 €/ha). (dépêche AFP 24/05)

Appellations d'origine laitière : Michel Lacoste, président du Comité national des appellations d'origine laitière (Cnaol) dénonce « l'homogénéisation inacceptable » subie par le camembert de Normandie après le compromis historique proposé par les acteurs de la filière pour tenter de régler un conflit d'étiquette et un problème juridique au sein de l'appellation AOP l'an passé. (dépêche AFP 01/05)

Vétérinaires : Le métier de vétérinaire est de plus en plus féminin et urbain mais il manque cruellement de soigneurs animaliers dans les campagnes. Jacques Guérin, président du Conseil de l'ordre des vétérinaires, dresse le tableau de sa profession. Le métier se féminise. Dans les écoles, les femmes représentent plus de 80 % d'admis au concours. 18 341 vétérinaires étaient inscrits au tableau de l'Ordre au 31 décembre 2017, dont 9 431 de femmes (51,4 %). Et parmi les 810 nouveaux vétérinaires inscrits en 2017 dans les quatre écoles vétérinaires, 75,9 % sont des femmes. « Ce n'est pas qu'un métier d'empathie. Le véto soigne aussi les animaux de rente et joue un rôle pour la sécurité sanitaire des aliments, les maladies zoonotiques et les grandes épidémies. On a une fausse idée du métier projetée sur les jeunes générations », estime l'ancien vétérinaire de campagne.

Les campagnes connaissent des déserts médicaux mais manquent aussi cruellement de vétérinaires. Le nombre de ceux qui ont choisi de s'y installer pour venir en aide aux veaux, vaches et cochons est en légère baisse. Ils ne sont que 6 782, dont 2 394 femmes. « Il y a 10 ou 20 ans, la zone d'exercice d'un véto de campagne était d'un rayon de 15 km, aujourd'hui elle est de plus de 50 km, voire 80 km. Quand il part à la retraite, il est remplacé par un vétérinaire qui soigne les animaux de compagnie. (dépêche AFP 05/04/2019)

Elevage d'autruches en France : Avec une cinquantaine d'exploitations dans l'Hexagone contre près du triple à la fin des années 1990, la filière est aujourd'hui en reconstruction et les « survivants » s'interrogent. Sur les près de 5 000 tonnes de viande d'autruche consommées en Europe chaque année, seules 40 sont produites en France. Mais outre la viande, pauvre en graisse et chargée d'omégas 3 et 6, il existe beaucoup d'autres débouchés pour les produits dérivés (graisse, cuir, œufs, plumes)

Si l'abattage et la vente de viande d'autruche et de ses produits dérivés sont autorisés par une note de service du ministère de l'agriculture datant d'avril 1993, l'élevage de cet animal souffre aujourd'hui du manque de soutien de la part de l'État, estiment les éleveurs. Ce sont notamment les « difficultés administratives » qui ont poussé bon nombre d'entre eux à abandonner. Celles-ci sont notamment dues au statut particulier de l'autruche dont l'élevage nécessite l'obtention d'un certificat de capacité. Une autre difficulté tient à l'abattage de ces oiseaux. Seuls 16 abattoirs sont aujourd'hui agréés pour abattre des autruches. 25 ans après l'apparition des premiers éleveurs d'autruches en France, les pionniers estiment que leur filière a de l'avenir : « Il faut se demander quelles seront les consommations du futur. Si le réchauffement climatique continue, il y aura plus d'autruches que de bovins dans 100 ans ». (dépêche AFP 04/04/2019)

Filière veaux de boucherie : « Les États Généraux de l'Alimentation ont abouti à donner pour priorités un approvisionnement local et régional français, une attention renforcée à la qualité et la traçabilité avec la prise en compte des enjeux environnementaux et des territoires liés au modèle d'élevage français », rappelle la

Fédération nationale bovine dans un communiqué. Pourtant, « force est de constater qu'en restauration hors domicile, nous sommes très loin du compte, avec plus de 70 % de viande de veau d'origine étrangère. » Et les éleveurs s'alarment de « la progression des importations de viande de veau » et demandent aux acteurs d'agir en cohérence avec les engagements pris par la filière. (dépêche TNC 10/04/2019)

Abattoirs mobiles : La création d'abattoirs mobiles, au plus près des fermes d'élevage, dans le but de réduire le transport et la souffrance animale, va être possible, après la publication au Journal officiel d'un décret autorisant son lancement sur une base expérimentale de quatre ans. (dépêche AFP 17/04)

Restauration collective : Le ministère de l'agriculture a publié au Journal officiel du 24 avril 2019 le décret « relatif à la composition des repas servis dans les restaurants collectifs ». A partir du 1er janvier 2022, ces établissements devront comprendre au moins 50 % de produits bio, sous signe de qualité, ou issus d'exploitations ayant une certification environnementale de niveau 2. (dépêche TNC 24/04)

Sécurité alimentaire et compétitivité économique : Entre 10 et 25 % des produits agricoles et alimentaires importés en France ne respecteraient pas « les normes minimales » environnementales et sanitaires « imposées aux producteurs français », selon une estimation contenue dans un rapport sur l'agriculture française publié par le Sénat. En résulte une atteinte à la sécurité alimentaire des Français, à la compétitivité économique de l'agriculture et au revenu des agriculteurs », regrette le rapport. (dépêche AFP 06/0)

Vidéosurveillance : Le ministère de l'agriculture a publié au Journal officiel du 28 avril 2019 un décret exposant les conditions de mise en place de l'expérimentation de la vidéosurveillance dans les abattoirs. L'expérimentation a lieu sur la base du volontariat et pour une période de deux ans. (dépêche TNC 03/05)

Viande : finition à l'herbe : Chez les éleveurs de bovins viande, la question de la finition à l'herbe ou à l'auge divise. L'Institut de l'élevage a étudié les impacts d'une finition au pâturage sur la qualité de la viande. Si celle-ci s'avère moins grasse, enrichie en oméga 3 et en vitamines E, la couleur du gras et de la viande est quelque peu modifiée. En revanche, l'expert tord le cou aux idées reçues : un animal fini à l'herbe ne présentera pas forcément une viande plus tendre qu'un autre fini à l'auge. (dépêche TNC 16/05)

Plan loup : Adopté en 2018, il prévoyait que le « seuil minimum de viabilité démographique » fixé à 500 », ne serait atteint qu'en 2023. Ce seuil correspond au nombre d'individus nécessaires pour qu'une population d'animaux sauvages ait moins de 10% de risques de disparition durant le siècle à venir. Mais selon le bilan hivernal de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) publié vendredi, « l'effectif en sortie d'hiver est estimé à environ 530 » contre 430 un an plus tôt. Le préfet du Rhône, préfet coordonnateur du loup, a immédiatement annoncé que le plafond de prélèvement pour 2019 passerait à 53 loups (38 ont déjà été tués depuis le début de l'année). La présence de plus en plus importante du prédateur est combattue par les éleveurs qui dénoncent les attaques contre leurs troupeaux. En 2018, 3 674 attaques ont ainsi eu lieu contre plus de 12 500 animaux, principalement des ovins. (dépêche AFP 07/06).

Bien-être animal : Les principaux acteurs de la filière de la viande de lapin ont annoncé qu'ils vont lancer des élevages responsables, sans cage, dont les produits seront en vente dans la grande distribution début 2020. « Ce nouveau mode d'élevage répond à un double enjeu : la baisse de la consommation de viande et les attentes sociétales sur le bien-être animal », a assuré le président de l'association Eleveurs&bien qui promeut l'initiative. Les lapins ne seront plus élevés en cage, mais dans des enclos au sol de 10 m², avec des terriers et des zones de repos, ce qui leur permettra de courir, sauter et se terrer. Ils auront droit à une alimentation sans OGM, exclusivement végétale et riche en acide gras oméga 3. (dépêche AFP 06/06)

Remerciements aux sociétaires qui ont contribué à enrichir le contenu de cette lettre.

Société d'Ethnozootecnie

- Président : Etienne Verrier, 16 rue Claude Bernard 75231 Paris 05 etienne.verrier@agroparistech.fr
- Secrétaire-Trésorière : Mariane Monod, 4 rue P. Brossolette 92300 Levallois-Perret, 01 47 31 27 89, marianemonod@gmail.com

Pour toute information à faire paraître dans la Lettre et sur le site : Louis Montméas, 70 B rue Béranger 21000 Dijon : louis.montmeas@orange.fr

Site de la Société d'Ethnozootecnie : <http://www.ethnozootecnie.org>